

## LA DÉFENSE NATIONALE

### L'INTÉGRATION: POSSIBILITÉ DE SURSIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Barry Mather (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le ministre peut-il dire s'il est exact, comme l'affirment les nouvelles d'aujourd'hui, que le gouvernement songe à remettre à plus tard l'intégration des forces armées afin de réexaminer toute la question?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il est interdit de demander si les communiqués ou les opinions des journalistes sont exacts ou non.

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Non, monsieur l'Orateur, la date-limite n'est pas reculée.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrecevable et l'on ne peut y répondre.

## L'IMMIGRATION

### LES RAPPORTS DE M. SEDGWICK—RENOI À UN COMITÉ MIXTE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. R. A. Bell (Carleton):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Puisque le gouvernement compte déferer le Livre blanc sur l'immigration à un comité mixte spécial, songe-t-il aussi à y renvoyer les deux rapports sur l'immigration que M. Joseph Sedgwick, C.R., a remis dernièrement au gouvernement?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'étudierai la question.

## L'AGRICULTURE

### LE LAIT—L'ACCÉLÉRATION DU VERSEMENT DES SUBVENTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. E. McKinley (Huron):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Je dirai tout d'abord que ce fut un plaisir pour notre comté de recevoir la semaine dernière la visite du ministre. (*Applaudissements*) Voici ma question. Comme bon nombre de producteurs de lait se demandent si on réussit à accélérer le versement des subventions qui leur sont destinées, pourrait-on leur indiquer quand ils peuvent s'attendre à recevoir leurs chèques?

[Le très hon. M. Pearson.]

**L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, le député, j'en suis certain, apprendra avec plaisir qu'environ 290,000 chèques, d'un montant total d'environ 27 millions de dollars, ont été déjà expédiés. Ces chèques sont adressés directement aux cultivateurs. Quant aux régions où les fabriques sont lentes à s'inscrire, l'Office de stabilisation des prix agricoles y envoie ses agents pour communiquer directement avec les fabriques en vue d'obtenir leurs rapports le plus tôt possible. Ainsi, les envois de chèques seront accélérés dans le cas des quelques régions où l'on n'a pas encore présenté de rapports.

**M. McKinley:** Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous indiquer à peu près quand les cultivateurs recevront leurs chèques.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La deuxième question me paraît irrecevable.

## LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

### L'ASSURANCE FRAIS MÉDICAUX—LA REVISION DE LA POSITION DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. J'aurais cru qu'un de mes collègues conservateurs du Manitoba l'aurait peut-être posée, mais comme n'importe quel député du Manitoba peut le faire je l'adresse au premier ministre. Le premier ministre Roblin du Manitoba a déclaré que son gouvernement était fin prêt à aller de l'avant avec l'assurance frais médicaux le 1<sup>er</sup> juillet 1967; le gouvernement va-t-il donc reconsidérer son attitude à l'égard de cette question?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Cette question est analogue à une autre posée plus tôt. Elle prête à controverse et porte sur un débat relatif au bill dont la Chambre est saisie à l'heure actuelle.

**M. Knowles:** Qu'il me soit alors permis de demander au premier ministre s'il participera au débat et répondra alors à la question?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, selon moi la meilleure façon de procéder pour le moment avec l'assurance frais médicaux, c'est de faire subir la deuxième lecture à la mesure et de l'envoyer au comité où l'on pourra proposer les amendements nécessaires, afin de s'assurer qu'elle entrera en vigueur le plus tôt possible. (*Applaudissements*)